



## Fiche de poste

Développons *ensemble* les richesses humaines

### Identification

Intitulé du poste	Référent protection enfance	Direction	DEF
Intitulé du métier de référence		Service	ASE/ Volance
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	B000000204
		Code métier*	

\*: case remplie uniquement par la DRH

### Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	CONTRACTUEL
Filière	Sociale	Cadre d'emplois	Assistants socio- éducatifs / éducateurs jeunes enfants
Grade détenu		Grades possibles	ASE EJE

### Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Service ASE	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui Ensemble du Département	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Risque de "dépassement" d'horaire de bureau en fonction des nécessités de service (soirée et week-end à titre exceptionnel) dans le cadre de suivi des enfants (heures supplémentaires récupérées)	
Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter <sup>1</sup> .	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :	
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :	

<sup>1</sup> En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

### Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction du supérieur hiérarchique direct (N+1)	-
Titulaire du poste	Responsable Protection Enfance
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	Adjoint RPE, Gestionnaires de dossiers, Référents protection
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	X <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	service PPSF – Administrateur Ad hoc –
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Magistrats – Parquets d'Angers Lieux de placements et de soins L'Éducation Nationale Le SAEMO – Le SIOAE – LA PIJJ – Le Césame – Les CMP - CMPP

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

## Contributions du poste à l'activité du Département

Mission

Placé sous la responsabilité hiérarchique du responsable protection de l'enfance, le référent protection a en charge l'accueil, le suivi des enfants confiés par mesures judiciaires ou administratives sur un territoire d'intervention identifié et ce jusqu'à sa sortie du dispositif. Il fait partie d'une équipe pluridisciplinaire chargée de l'élaboration, de l'évolution et de la mise en œuvre du Projet Pour l'Enfant.

Il a pour mission l'accompagnement éducatif des enfants confiés et de leur famille en veillant à la contribution de la famille et de l'enfant pour élaborer le Projet Pour l'Enfant (PPE). Il en coordonne la mise en œuvre avec les différents acteurs (établissement ou assistant familial, scolarité, soins, loisirs...). Pour l'ensemble de ces missions, il travaille en lien étroit avec l'équipe administrative de l'unité, le psychologue, le responsable et le responsable adjoint de l'unité. Il participe aux travaux sur les process et les procédures relatives aux évolutions de prises en charge.

Il peut intervenir :

- Pour assurer la prise en charge de l'enfant confié de son accueil, à sa sortie du dispositif y incluant en assurant durant une période de 6 mois une mesure de suivi et d'accompagnement éducatif à domicile (proposition ASE et orientation du juge des enfants lors de la mainlevée)
- Pour garantir les relations parentales (visites en présence d'un tiers)

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp <sup>2</sup>
> Activités principales :		
<b>Élaboration, évolution, conduite et évaluation du Projet Pour l'Enfant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>en s'assurant du concours de l'équipe pluridisciplinaire interne</li> <li>en définissant des objectifs de travail opérationnels et atteignables</li> <li>en développant la relation d'aide et d'accompagnement</li> <li>en évaluant les résultats</li> <li>en ajustant les actions</li> </ul>		
<b>Organisation du travail et de son temps afin de définir les étapes clefs et de respecter des échéances</b>		
<b>Production des écrits qui rendent compte de la conduite des projets et de leur mise en œuvre (enfants/familles), en veillant à la qualité du service rendu, et notamment le travail autour des écrits (rapports d'évolution, projet pour l'enfant...), en lien avec le cadre technique protection.</b>		
<b>Participation à l'organisation de l'activité liée à la Protection de l'enfance en lien avec le responsable de protection de l'unité et les différents professionnels du service ASE.</b>		
<b>Animation de temps de concertation, participation à des synthèses, interface avec les autres acteurs de la vie de l'enfant.</b>		
<b>Travail en binôme afin d'assurer la continuité du service auprès de l'enfant, du jeune et de sa famille.</b>		
<b>Total</b>	100 %	

<sup>2</sup> Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

### COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La législation et la réglementation relatives, à la protection de l'enfance, au droit de la famille et de l'enfant,</li> <li>• La connaissance des organisations territoriales et du secteur privé habilité</li> <li>• La maîtrise des règles administratives, financières et juridiques de la collectivité départementale</li> </ul>
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une capacité à apprécier les évolutions familiales et envisager le cas échéant les possibilités de restitution.</li> <li>• Une évaluation des compétences parentales et la participation effective des familles.</li> <li>• Des aptitudes au travail d'équipe et aux relations partenariales</li> <li>• Des capacités rédactionnelles administratives, (notes, rapports, ...).</li> <li>• Des capacités d'analyse, de synthèse, d'évaluation de dispositifs et de propositions</li> <li>• Une position professionnelle qui prend en compte : le cadre de sa mission, le cadre juridique, l'éthique, l'autorité parentale, le respect des personnes, leur autonomie, leur liberté, leur initiative, leur rythme, leur décision</li> <li>• Une maîtrise des outils bureautiques et l'aptitude à proposer, suivre les évolutions du progiciel métier</li> </ul>
Savoir procédural (procédures)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La connaissance des dispositifs, des acteurs et des populations dans le champ de la protection de l'enfance,</li> </ul>
Savoir relationnel (relations humaines)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aptitude à travailler en équipe,</li> <li>• Sens de l'écoute, respect de la place de chacun, des capacités de l'autre</li> <li>• Capacité à prendre du recul et à la gestion des situations d'agressivité ou de conflit</li> <li>• Écoute, empathie</li> </ul>
Autres	
Évolution prévisible du poste	

## Régime indemnitaire et avantages annexes

### 1/Indemnité de sujétion spécifique

Nature :  Manager  Chargé de mission

Niveau : 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 1 – 2 – 3 – 4

Indemnité spécifique pour les agents des filières autres que technique :

Appui technique  Négociateur foncier

Indemnité spécifique pour les agents de catégorie C de la filière technique :

Dessinateur de niveau 1  Dessinateur de niveau 2

Surveillant de travaux  Chef de garage

Technicien d'exposition

### 2/Nouvelle bonification indiciaire

#### • Critères d'attributions de la NBI hors Zone urbaine sensible

Nature : ..... Nombre de points .....

#### • Critères d'attributions de la NBI dans les Zones urbaines sensibles

A/Nom du quartier concerné: .....

B/Nom du collège concerné: .....

C/Nature : ..... Nombre de points : .....

### 3/Autres avantages

Logement de fonction :  Utilité de service - nombre de pièces principales : .....

Nécessité absolue de service - nombre de pièces principales : .....

Véhicule de service avec remisage permanent à domicile

Technologie de l'information :

Ordinateur portable

Téléphone portable

Agenda électronique

Vêtement de travail

Document élaboré par :		Le	21/07/2016
Validé par (direction/DGA)		Le	
Réception DRH le			